

Archives du crime : la folle cavale de Lionel Cardon, meurtrier des époux Aran à Bordeaux

Lecture 6 min

[Accueil Gironde Bordeaux](#)



Lionel Cardon aux assises de Bordeaux, en 1986. © Crédit photo : Archives Sud Ouest/Alain Dané

Par Cathy Lafon

Publié le 03/11/2022 à 16h13

VIDEOS - Assassinats, prises d'otages, braquages, tentatives d'évasion, cavales... Le 2 novembre 1984, l'ex ennemi public n°1 qui avait tenu en haleine la France entière en octobre 1983, tentait de s'évader de la prison de Gradignan. Voici son histoire

11 octobre 1983. Peu après 14 heures, la sûreté urbaine de Bordeaux est appelée pour une mort suspecte au château Bel Air, une demeure bourgeoise, à Pessac, près de Bordeaux. [. La victime n'est autre que le propriétaire des lieux : François-Xavier Aran, 37 ans.](#) Ce chirurgien bordelais renommé ne s'est pas rendu ce matin à la clinique, alors qu'il était attendu pour l'opération d'un patient.

Ni lui, ni sa femme, Aline, anesthésiste à l'hôpital, ne répondant au téléphone, des confrères, inquiets, ont décidé de se rendre à leur domicile. Munis d'un double des clés détenu par un voisin, ils sont rentrés à l'intérieur. La maison semblant vide, ils sont montés à l'étage, et ont fait une macabre découverte dans la salle de bains.

« Le meurtre du chirurgien de Pessac »



La chartreuse où François-Xavier Aran a été assassiné, à Pessac, le 11 octobre 1983.
Archives Sud Ouest/Michel André

François-Xavier Aran gît dans sa baignoire, mort, ligoté. La corde qui entoure son cou l'a étranglé. Sa femme a disparu. La voiture du couple, une BMW blanche, aussi. Aline s'est-elle enfuie après avoir tué son mari au cours d'une dispute ? Impossible. Les proches du couple décrivent un couple fusionnel, passionné de voyages et de littérature. La piste du crime passionnel est rapidement exclue par les policiers. « Le meurtre du chirurgien de Pessac » fait la une de « Sud Ouest », dès le 12 octobre. La traque du ou des meurtriers a commencé. Jour après jour, le journal suivra l'affaire Aran, jusqu'à l'arrestation de Cardon, le 26 novembre 1983.

Le meurtre du chirurgien de Pessac

Pas de désordre dans la chartreuse La femme de la victime introuvable

LE CORPS d'un chirurgien de Pessac, le docteur François-Xavier Aran, étranglé à l'aide d'un fil de télévision, a été retrouvé hier matin, dans la baignoire d'une salle de bains désaffectée, au premier étage d'une chartreuse, à Pessac, dans l'agglomération bordelaise.
Un chirurgien, dont la jeune femme est introuvable.

LUNDI SOIR, dans sa superbe chartreuse située en plein centre de Pessac, François-Xavier Aran, 37 ans, chirurgien bien connu dans les milieux médicaux de Bordeaux, a été assassiné dans des conditions mal défrisées et pour une raison encore incompréhensible. Qui plus est, sa jeune épouse Aline, elle-même médecin, a disparu, de même que la voiture du docteur Aran, une BMW; l'autre voiture du couple, une Renault 5 ayant été retrouvée dans le parc.

Un brillant praticien

« Une affaire très surprenante, incompréhensible. Un homme très gai, très sympathique... Un garçon brillant intellectuellement et techniquement... Un parfait camarade... ». Les témoignages ne manquent pas. François-Xavier Aran était un chirurgien confirmé exerçant dans plusieurs établissements bordelais : Clinique mutualiste, centre Jean-Vilar, clinique Saint-Augustin, maison de santé Bagatelle, clinique Tourmy. Chirurgien généraliste, il intervenait fréquemment pour des problèmes vasculaires : « Il faisait l'unanimité ici, dit le directeur de la clinique mutualiste; son activité allait croissant. »

François-Xavier Aran avait fait toutes ses études à Bordeaux : d'abord au collège Tivoli puis à la faculté de médecine de Bordeaux, internat compris. Il s'était marié voici huit ans avec une jeune médecin qui, selon leurs amis « l'admirait énormément ». Ils avaient acheté, il y a trois ans, cette chartreuse au 57 de la rue Pasteur, en plein centre de Pessac; un immeuble aux murs ravalés entouré d'un parc et dont les pièces sont meublées avec luxe et beauté.

Etranglé avec un fil de télévision

Que s'est-il donc passé, lundi soir, rue Pasteur ? Vers 17 heures François-Xavier Aran se trouvait à la Roseira, à Mérignac, où il disputait un match de tennis.

De là, il aurait téléphoné à l'une des cliniques dans laquelle il avait opéré le matin pour prendre des nouvelles de ses malades. Que fit-il ensuite ? On l'ignore !

Dans la matinée d'hier la femme de ménage est venue, comme d'habitude faire son travail. Elle n'a rien remarqué d'anormal. Pendant ce temps-là, dans une clinique bordelaise, on attendait le chirurgien. En vain... Jusqu'à ce que l'un de ses confrères s'inquiète.



Un calme terrible planait sur la maison. Dans une allée flanquant la maison était garée la Renault 5 gris bleu d'Aline. Personne à l'intérieur de la chartreuse.

Jusqu'à ce que l'on pousse la porte d'une salle de bains désaffectée, au premier étage : dans la baignoire gisait le corps sans vie du chirurgien. Sa bouche avait été bâillonnée par une serviette de bain; autour de la gorge, un fil de télévision qui avait servi à l'étrangler.

François-Xavier Aran portait encore ses vêtements de la veille, pantalons de velours et mocassins.

Dans les autres pièces régnait un ordre parfait. Chaque objet était à sa place.

Ni vol ni dégât

Au mystère de la mort du chirurgien vint s'ajouter immédiatement celui de la disparition de son épouse et de la B.M.W.

Toute personne ayant vu la BMW, de couleur blanche, immatriculée 9696 EY 33, est invitée à le signaler d'urgence, soit au commissariat de Pessac, tél. 36.80.80, soit à l'hôtel de police de Bordeaux, tél. 90.92.75.

Tres vite, on élimina l'hypothèse du crime crapuleux : pas de vol, pas de déprédation. Puis celle du crime passionnel : aux dires de tous leurs proches,

François-Xavier et Aline Aran, mariés depuis huit ans, étaient très unis.

Si le jeune couple avait été profondément peiné de ne pouvoir avoir d'enfant, il semblait avoir bien surmonté sa déception. Assez régulièrement, les deux jeunes gens partaient en Guyane pour satisfaire la grande passion de François-Xavier : la collection de papillons et de coléoptères. Merveilleux connaisseur, il se passionnait aussi pour la musique.

« Apparemment, c'était un couple sans problème. On ne comprend pas... »

Aline est-elle vivante ?

La famille Aran compte plusieurs médecins bien connus à Bordeaux. On imagine la peine dans laquelle les a plongés l'honneur d'un tel crime.

Hier, les inspecteurs de la Sûreté interrogeaient les proches pour tenter de débusquer l'ombre d'un indice. On attendait avec angoisse un coup de téléphone donnant des nouvelles d'Aline Aran qui, selon toute vraisemblance, aurait été enlevée. Par un homme ? Par plusieurs... Les inspecteurs de police ont bien évidemment fouillé tout le parc et les environs. En vain.

Ainsi, Aline Aran est-elle encore vivante ? Hier soir, le vent de l'automne agitait les feurs fanées des massifs. La chartreuse avait clos ses volets. Sur le gravier, devant la belle façade noire, les voitures de police faisaient comme un sombre et macabre ballet.

Céleu Borbes.

Le meurtre du chirurgien de Pessac : pas de désordre dans la chartreuse, la femme de la victime introuvable. Le 12 octobre 1983. Archives Sud Ouest

Chasse à l'homme

Le lendemain, la voiture des Aran est retrouvée à 600 km, près de Nevers. Fenêtres ouvertes, clignotant gauche allumé et clés sur le contact. Vide. Aline est toujours introuvable. Les enquêteurs suivent sa trace par les banques. Le 11 octobre, vers 9 heures, à Limoges, un guichetier traite un chèque de retrait à son nom, d'un montant de 3 000 francs, déposé par un homme et une femme. Ses relevés bancaires attestent d'autres retraits à Bordeaux, dans la nuit du 10 au 11 octobre, puis le 12 à Nevers. Et de nouveau le 21, à Bordeaux. Le 16 octobre, la

une de « Sud Ouest dimanche » évoque la « piste d'un médecin mentalement perturbé qui serait vengé de François-Xavier et d'Aline Aran ». Un chirurgien de Guyane sera interpellé et relâché à Châlons-sur-Marne.

GRATUIT
1 CONIFÈRE
POUR VOTRE VISITE
Les pépinières
J.B.H. VERGEZ
257, avenue Saint-Médard
33320 EYSINES
☎ (56) 57.78.60
Ouvert de 9 à 12 heures
et de 14 à 18 heures
MÊME LE DIMANCHE

SUD OUEST DIMANCHE

N° 1781 SUD-OUEST DIMANCHE DU 16 OCTOBRE 1983 3,20 F

AFFAIRE ARAN Une piste médicale

LE MEURTRIER de François-Xavier Aran, le chirurgien de Pessac retrouvé mardi dans sa baignoire ligoté, bâillonné et mort d'étouffement, est très certainement un médecin et vraisemblablement un chirurgien. Il s'est en effet trahi par le nœud final de la ligature effectuée autour des poignets de sa victime : un nœud très particulier, utilisé par les chirurgiens (un nœud plat dans lequel les deux bouts à lier font deux fois le tour l'un de l'autre, au lieu d'une fois dans le cas du nœud simple, suivi immédiatement d'un nœud simple inversé qui joue en quelque sorte le rôle d'un contre-écrou en mécanique et empêche tout glissement de l'ensemble). Reste à savoir qui est le meurtrier. Le docteur Aran et son épouse menaient une vie paisible, presque effacée, sans mystère aucun. On ne connaît d'ennemi ni à l'un ni à l'autre. Tous les faits connus, de par l'inhérence qu'il présentent parfois dans leur succession ou dans leur explication, amènent à penser à l'acte d'un médecin mentalement perturbé qui a estimé avoir à se venger de François-Xavier et d'Aline Aran. Les policiers enquêtent sans relâche auprès de toutes les connaissances médicales des Aran, en métropole comme en Guyane où le couple a souvent séjourné et comptait s'installer définitivement. Reste une question angoissante : François-Xavier est mort, Aline est-elle encore vivante ? Les policiers comme la famille ont pratiquement perdu tout espoir. A partir des faits précis connus depuis mardi et en tenant compte de l'hypothèse principalement retenue par les enquêteurs, nous avons tenté de reconstituer la chronologie de ce drame.

PAGES 6 ET 7

Affaire Aran : une piste médicale. Le 16 octobre 1983.
Archives Sud Ouest

La famille d'Aline, qui a reçu une demande de rançon, lance un avis de recherche dans la presse nationale, en demandant à toute personne ayant le moindre renseignement de prendre contact avec elle. Bingo. Le 21 octobre, un homme appelle, à plusieurs reprises. Il certifie qu'Aline est vivante mais qu'elle est blessée. La police, qui écoute, le localise. Il téléphone d'une cabine téléphonique, place de la Victoire, à Bordeaux. Ils le filent puis le perdent, près de la gare Saint-Jean. Mais la police a pu dresser un portrait-robot.

Le corps d'Aline Aran est découvert dans un buisson, près de Nevers

Le sac d'Aline Aran est retrouvé le 27 octobre dans un fossé, près de Nevers. Il contient des effets personnels et du linge taché de sang. Le lendemain, deux promeneurs découvrent le corps d'une femme dans un fourré, sur un petit chemin qui relie les hameaux de La Mocquerie et de Pourcelange, au nord de Nevers. Le 28 octobre, après dix-neuf jours d'angoisse, la famille de la jeune femme apprend sa mort à la télévision. Elle a reçu une balle de 7,65 en plein cœur. L'autopsie indique qu'elle est morte le soir de sa disparition et a été transportée dans le véhicule du couple.



Prémery, dans la région de Nevers

Aline tuée d'une balle dans le cœur

Le cadavre de la jeune femme a été traîné dans un buisson

QUINZE JOURS après sa disparition et après la mort de son mari François-Xavier Aline Aran, 26 ans, a été retrouvée sans motif. Involontairement depuis le mercredi 12 octobre.

Le cadavre a été découvert par deux promeneurs sur un petit chemin qui relie le hameau de La Moquette et de Franceterres et qui traverse la départementale 977, à quelques kilomètres de Prémery, dans le nord de Nevers, de Guigny et de Poiseux.

La jeune femme était allongée sur le ventre, deux d'un partant en dessous rouge au nez, de deux insectes et d'une veste noire qui, répétée, lui couvrait une partie de la tête dont on ne distinguait que ses cheveux noirs et ses yeux.

Les promeneurs ont immédiatement alerté les gendarmes qui ont démonté et porté le cadavre en attendant l'arrivée des policiers du S.P.J., d'Orléans. Les premières constatations indiquent que le cadavre de la jeune femme a été traîné par les pieds. Et son moule à l'aide de la distance en le jetant au lieu d'une fosse vide, à 500 mètres environ de la route départementale.

L'arrêt de désorientation avancée du cadavre indique que le mort d'Aline Aran aurait pu être dû au surmenage de sa disparition. (L'autopsie qui aura pratiqué à l'hôpital radiologique de Bordeaux où le corps a été retrouvé sera nul permettra peut-être de préciser ce point.)

Une balle de 7,65

C'est d'ailleurs l'océan de cette découverte qui a attiré l'attention des deux promeneurs. Une balle déjà remarquée depuis plusieurs jours par d'autres promeneurs, mais ce n'est qu'en ce jour-ci qu'ils ont découvert la jeune femme.

Un premier examen du cadavre a indiqué aux enquêteurs qu'Aline Aran a bien été tuée dans la forêt par une balle de 7,65 tirée par le conducteur et qui, après lui avoir traversé la tête...

Le permis plus que jamais après dans une conviction : l'accident Aline Aran résultait non d'un empoisonnement, mais d'une intoxication. Les praticiens restent à découvrir, même par des chercheurs ou des traces de partie envoi, et qui a « tiré » de façon volontaire à la suite d'un mouvement de colère.



L'endroit où a été retrouvé le corps d'Aline Aran.

Le cadavre a été retrouvé dans un buisson dans la partie du cœur, s'est tuée dans la partie de la voiture. La jeune femme a été ramassée fortuitement par deux enfants, une cent en et son bracelet moire.

Pour les enquêteurs policiers du S.P.J. de Bordeaux affectés à cette affaire, l'une seule...



Le substitut, M. Escarot, et le procureur, M. Carlier, arrivent sur les lieux où fut découverte la jeune femme.

Un premier examen du cadavre a indiqué aux enquêteurs qu'Aline Aran a bien été tuée dans la forêt par une balle de 7,65 tirée par le conducteur et qui, après lui avoir traversé la tête...

Tuée après l'annonce de la mort de son mari

C'est à peu près avant qu'Aline Aran a été tuée quelques instants après qu'un bulle...

Brillante, discrète...

ALINE ARAN, née Labarte, fille de chirurgien, patron de cinéma à Brive. Un parcours scolaire « sans suite » dans cette ville : l'accumulation de ses prix d'excellence relève de la routine. Choix, délicate à la limite de la sensibilité, active de jeune femme, l'annonce est présentée comme un modèle pour la population brivote qui le classe « un véritable » obéissant moutonnement ceux qui font courir.

1967 : Aline entre en mariage à Bordeaux. L'hôtel rappelle d'une éducation qui a mené sa mère à la même voie. La encore ses résultats sont excellentes, mais de promotion, laïque, Aline se distingue de sa vie en retard, partage entre l'appartement et la famille.

Un certificat d'études spécialisées (C.E.S.) de trois ans en enseignement-éducation, une des disciplines les plus dures, comme ses études post-médicales. La encore, Aline Labarte se place parmi les tout premiers des études préparées à reconnaître François-Xavier Aran. Ce dernier a une qualité de goût et technique qui le prédisposait à une carrière chirurgicale jugée aisée. L'avenir en appporta confirmation.

1973, en Guyane

1973 : Aline part en Guyane et renouveau François-Xavier. Elle trouve à ses côtés la grande satisfaction de ses chefs de service qui veulent dans ce couple l'association parfaite d'une vie professionnelle et privée.

1975 : Aline et F.-X. se marient à Arcachon. Puis, dans le service d'ophtalmologie de la clinique de Brive, Aline exerce son expertise professionnelle. Le 8 mai du professeur Chevrel est un des meilleurs « jansénistes » et du monde. Un état de ce service trace sans son profit : « Jansénisme » et « jansénisme » nous ne l'avons jamais vu en tant que de rigueur et respect sans être. Son travail était techniquement irréprochable. »

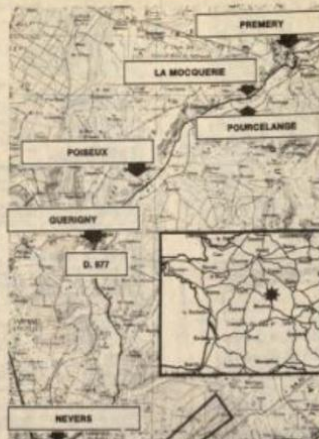
Bref, le bébé n'est pratiquement jamais né de ce mariage. Aline Aran vivait sans souci, sagement entourée d'une demi-douzaine d'amis qui...



Aline Aran, morte le 29 octobre 1983.

végétal et de longue dans Aline fut entourée les mondralité. Elle est venue à la pensée de son mari pour les colporteurs et les capteurs, à la manière des colporteurs neveux de l'angoisse. En week-end, le fabricant lui-même les diffuses à l'adresse et compovent long-martir la littérature spécialisée. François-Xavier Aran travaille beaucoup en chirurgie, il craint d'un perfectionnisme. « La coupe préparée avec « une minute amoureuse » son retour en Guyane. En 1982, il affecte un remplaçant à l'usage des d'ophtalmologie sur nouvelle départ d'urgence. En attendant, Aline et son époux devaient choisir de s'installer à leurs côtés, à travers le terre et la pierre à vide. Aline s'était toujours montrée active de sport et de grand air. Par son, apparemment la nouvelle récolte, un des plus proches amis du couple expliquait, en substance mais avec fermeté : « Pendant plus de dix ans elle a eu un regard avec son mari. Elle n'a pas une seule fois, cubé de le service et de l'autre. Aucune tension ou influence du monde médical ne les avaient jamais atteints. »

Bernard LASTERA.



LES FAITS

Vendredi 7 octobre. — La docteur François-Xavier Aran annonce le décès de sa femme Aline Aran, âgée de 26 ans, survenue à Prémery, le 29 octobre.

Samedi 10 octobre. — 13 heures : Aline Aran est retrouvée morte dans un buisson à Prémery, dans le nord de Nevers.

Mardi 13 octobre. — 6 h 45, la B.M.W. est repérée à une quinzaine de kilomètres de Nevers, à l'entrée de Poiseux, au bord de la départementale 977, devant une ferme, par un jeune couple qui part travailler à Nevers.

Mardi 15 octobre. — 17 h 30, la voiture avait été repérée une première fois, dans le centre de la ville. Elle avait quatre personnes à bord.

Mardi 15 octobre. — 20 h 30, la voiture avait été repérée une deuxième fois, dans le centre de la ville. Elle avait quatre personnes à bord.

Mardi 15 octobre. — 21 h 10, l'identité du conducteur a été établie. Le nom de la voiture a été enregistré dans une base de données départementales de Bordeaux.

Mardi 15 octobre. — 22 h 15, un retraité de 5000 francs est affecté au Guichet de la G.C.F. de Limoges par une jeune femme qui utilise le prénom d'Aline Aran.

Mardi 15 octobre. — Un agriculteur repère dans un bois, à proximité de Poiseux, un sac. Celui d'Aline Aran. A l'intérieur, un sac-bidouille taché (pas de sang comme on l'a cru) mais par le service d'un cadavre qui a disparu sous l'arbre de l'habitation, et deux objets personnels.



L'affaire Aran

Dans la maison et sur la voiture les empreintes du « témoin n° 1 »

REPÉRÉ par ses « avantages » téléphoniques, identifié à la suite de cambriolages — il avait même osé le cambriolage de son « témoin n° 1 » — a aussi été suivi par ses empreintes.

Si, sur la région, il a révisé sur un annuaire des adresses de médecins et se spécialise dans le ramassage de leurs résidences, il effectuait ses précédentes opérations dans la région de Lorient.

Pir, août, après avoir dévalisé une voiture, il décide d'entrer sur champ d'action. Si c'est son ami qui partitionne un cabinet médical proche de la maison des Aran. Il opère en milieu d'après-midi, un dimanche. Le cambrioleur est fermé. Arrivé d'une fièvre, il empêche de forcer un volet et déclenche une alarme d'alarme. Un jeune voisin, attiré par le bruit, passe la tête par-dessus le mur de clôture et se rend vite, effrayé par la vue du cambrioleur qui s'avance vers lui à l'aide d'une fièvre.

Lionel Cardon s'empare tranquillement d'un certain nombre de choses, les change dans le coffre de sa « voiture » et s'en va. Une semaine plus tard, pour une raison inconnue, alors qu'il continue sans doute d'effectuer le sud de l'agglomération bordelaise, il abandonne sa voiture en catastrophe à la route de Pessac et de Mérignac.

Identifié par un voisin

Les troncements du commissariat de Pessac le récupèrent et en font l'interrogatoire. Il est arrêté par qu'il découvre parmi de nombreux objets, vêtements et papiers volés, la carte d'identité du cambrioleur et sa carte de permis (une délicate de ramassage). Lionel Cardon est formellement identifié sur photo par le jeune voisin du médecin cambriolé. La dossier ne permettant pas une inscription immédiate d'urgence de la carte d'identité (c'est par la suite) est transmis à la Sûreté centrale de Bordeaux.

Quelques semaines se passent. Le jeudi, le 9 novembre, « Sud-Ouest », dans un article consacré à l'affaire Aran, donne un premier aperçu, sous le titre, d'un individu recherché par les policiers : « image de type nord-



Les empreintes de Lionel Cardon

Le dessin qui a coûté le vie à un couple de médecins et l'attaque de la banque.

Cet homme qui, véritablement, ne « tourne pas rond », reste à l'écart, sans part de chute prévue. Il va pourtant bien falloir le retrouver avant qu'il ne commette d'autres méfaits.

Jean-Michel SARRAIL



Dans la maison des Aran - Aline et François-Xavier le 11 mai 1977.

Le portrait robot de Cardon est publié par "Sud Ouest" le 19 novembre 1983. Archives Sud Ouest

Il s'agit d'un jeune délinquant, un certain Lionel Cardon. Bien connu des services de police, ce normand, né à Honfleur en 1958, a été condamné en 1981 à dix ans de prison pour un braquage commis en 1977 dans une station-service. Libéré en 1983 de maison d'arrêt d'Ensisheim, Lionel Cardon bénéficie d'une liberté conditionnelle. À sa sortie de prison, il s'est rendu à Paris, avant de descendre sur Bordeaux pour faire les vendanges. C'est juste après son arrivée que le couple Aran a été tué.

> [Retrouvez toutes nos archives sur l'affaire Aran et Lionel Cardon dans notre moteur de recherche](#)

Cavale sanglante

La traque n'est pas finie. Cardon s'engage dans une cavale sanglante. Toutes les polices de France sont à ses trousses. Dans la nuit du 21 au 22 novembre, il est contrôlé à moto à Paris dans le bois de Boulogne, par deux motards de la police. Il s'enfuit. Un policier le suit. Les deux motos chutent. Il tire sur le brigadier Hochard et le tue, de deux balles de 7,65. Avec la même arme qui a tué Aline.

Le lendemain, Cardon appelle l'AFP pour déclarer qu'il n'a rien à voir avec l'affaire Aran, et qu'il n'a pas voulu tuer le policier : « J'ai tiré instinctivement sur une cible mouvante ». Deux jours plus tard, il s'introduit au 59 rue Nicolo à Paris, dans le 16e, dans le cabinet de son avocate, Me Nicole Dreyfus, qu'il prend en otage, avec une journaliste, Annette Kahn, et deux

autres personnes. Après neuf heures de négociation avec la police, « L'homme à l'écharpe blanche », comme le surnomme la presse, finit par se rendre. Nous sommes le 26 novembre.

« Cardon s'est rendu »

228 VENDREDI 25 NOVEMBRE 1983
Sainte Catherine-Labours

SUD-OUEST

Grand Quotidien Republicain Regional d'Informations

Téléphone : (56) 90.92.72

BORDEAUX ET RIVE GAUCHE

3,00r

UNE MAISON ? UN APPARTEMENT ? UN TERRAIN ?
Tous les vendredis
VENDREDI IMMOBILIER
Sud-Ouest, La France, La Charente Libre
800-0007 PUBLICITE : L'EFFICACITE, à usage sélectif...

Cardon s'est rendu

• Sa dernière journée de cavale : Il blesse un policier, prend une avocate et une journaliste en otages • La même arme a tué Aline Aran et le motard du bois de Boulogne.



LA REDOUCION de Lionel Cardon, meurtrier d'un policier abattu au bois de Boulogne, et suspect d'être participé à la fusillade de Pauze... le motard du bois de Boulogne François-Karim Aran et celle de sa femme, Aline, assassinée dans le jardin de Pauze... son intervention fut vaine, à 19 h 40. Elle avait pu se faire le tout précédant à Bordeaux, tandis qu'un policier avait été tué, blessé, un appel téléphonique était reçu à « Sud-Ouest ». L'investigation se poursuivait comme était Lionel Cardon, il se proposait de se constituer prisonnier, mais à la condition que ce fut auprès du procureur de la République. Il est son arrestation de reporter commença à 20 heures. Mais l'histoire fut vaine.

Sur ordre, cependant, Cardon se rendit avec une avocate, parvint à M^{me} Nicole Orayka, la prenait en otage avec sa jeune journaliste, Annette Kuri, une secrétaire et la femme de ménage. Commencèrent ainsi un interrogatoire après-midi, après que Cardon eut été sur un procès, et finalement prisonnier.

La négociation, menée par deux magistrats, s'éleva. Cardon consentant à réfléchir successivement la femme de ménage et la secrétaire, puis à 16 heures, Annette Kuri, à 18 h 40, s'acquiesça, enfin, de sa tentative de prendre place dans une ambulance du S.A.M.U. C'était le fin de son escapade, mais un dossier d'un premier élément, important, pour résoudre le mystère de Pauze... les bulletins de presse 7.65 ont été tirés par le même arme, pour le motard du policier tué au bois de Boulogne et pour celui d'Aline Aran.

Cardon (voir photo A.F.P.), remis aux policiers et attaché à un véhicule, arrive à la P.J. à 20 heures.

En dernière page

- Le film des événements
- Germain Chambost raconte le dénouement
- Jean-Michel Graille explique comment « l'affaire Cardon » relance « l'affaire Aran »

B2

Cardon s'est rendu, titre la une de Sud Ouest le 27 novembre 1983.

Archives Sud Ouest
 « Patrick » et « Isabelle »

« J'avais des complices à Pessac », avait-il déclaré à la journaliste qu'il avait retenue en otage. Arrêté et inculpé, il nie être l'auteur du double meurtre mais reconnaît être allé chez les Aran avec un couple de leurs amis, un certain Patrick et sa femme Isabelle. Ils auraient voulu faire chanter le couple de médecins pour de l'argent, auraient ligoté le chirurgien, sans avoir l'intention de le tuer, et seraient partis dans sa voiture avec sa femme. En apprenant à la radio que son mari est mort, Aline se serait jetée sur ce fameux Patrick, qui l'aurait tué en ripostant.

L'histoire est bien ficelée, mais elle ne tient pas. Cardon n'a jamais voulu révéler l'identité complète de ses deux mystérieux complices. Les policiers n'ont jamais trouvé trace d'un Patrick et d'une Isabelle correspondant à ses propos dans l'entourage des Aran. Et enfin, les vols dont il a été reconnu responsable à Pessac et dans la région dans la période du crime ont tous été accomplis par un homme seul.

Samedi 26 novembre 1983 **LE JOURNAL DU SUD-OUEST** Samedi 26 novembre 1983

Lionel Cardon, inculpé et écroué à Paris

« J'avais des complices à Pessac »

PAIS DE RÉVÉLATIONS sur l'affaire Aran : Lionel Cardon, arrêté jeudi soir à Paris n'a pu être interrogé sur les circonstances du la mort des deux médecins de Pessac.

Pourrait Lionel Cardon — dont on sait qu'il a tué le notaire parisien avec l'arme du meurtre d'Aline Aran — avoir d'autres complices à Pessac ? Confirmer ses propos tenus lors d'un appel téléphonique à « Sud-Ouest » a-t-il reconnu avoir participé à l'enlèvement d'Aline Aran. Mais il refuse d'endosser la responsabilité du meurtre de la jeune femme : « Je n'ai rien fait de la mort d'Aline Aran, c'est tout à fait le fait de son mari, qui a été assassiné par son épouse. »

Des complices ? A Nèvers, précisément, on avait parlé d'un autre homme.

Cardon a été vu sur le site judiciaire de l'un des crimes de la nuit précédente.

L'interrogatoire a commencé par le meurtre du notaire de Boulogne et sur la piste d'origine de la mort de Nicolas, qui a été tué par un coup de feu tiré par un individu qui se présente comme un policier de Paris. Ce policier, qui se présente comme un policier de Paris, a été tué par un individu qui se présente comme un policier de Paris.

« J'ai bien assisté à l'affaire Aran »

Dans l'intimité, il faut s'en tenir aux déclarations faites par Cardon depuis le début de son arrestation. Au cours de ses trois communications téléphoniques avec l'agence France-Presse, il a déclaré avoir participé à la mort d'Aline Aran, mais avoir refusé de participer à la mort de son mari. Il a aussi déclaré avoir participé à la mort de son mari.

L'appel à « Sud-Ouest » :

« J'ai bien assisté à l'affaire Aran »

Dans l'intimité, il faut s'en tenir aux déclarations faites par Cardon depuis le début de son arrestation. Au cours de ses trois communications téléphoniques avec l'agence France-Presse, il a déclaré avoir participé à la mort d'Aline Aran, mais avoir refusé de participer à la mort de son mari. Il a aussi déclaré avoir participé à la mort de son mari.

Nèvers : « Four brother les pliers »

Sur l'affaire Aran, il faut s'en tenir aux déclarations faites par Cardon depuis le début de son arrestation. Au cours de ses trois communications téléphoniques avec l'agence France-Presse, il a déclaré avoir participé à la mort d'Aline Aran, mais avoir refusé de participer à la mort de son mari. Il a aussi déclaré avoir participé à la mort de son mari.

« Cardon se fait dorloter »

Sur l'affaire Aran, il faut s'en tenir aux déclarations faites par Cardon depuis le début de son arrestation. Au cours de ses trois communications téléphoniques avec l'agence France-Presse, il a déclaré avoir participé à la mort d'Aline Aran, mais avoir refusé de participer à la mort de son mari. Il a aussi déclaré avoir participé à la mort de son mari.

« Je le fais pour vous »

Sur l'affaire Aran, il faut s'en tenir aux déclarations faites par Cardon depuis le début de son arrestation. Au cours de ses trois communications téléphoniques avec l'agence France-Presse, il a déclaré avoir participé à la mort d'Aline Aran, mais avoir refusé de participer à la mort de son mari. Il a aussi déclaré avoir participé à la mort de son mari.

« Les obsèques du notaire tué à Paris »

Sur l'affaire Aran, il faut s'en tenir aux déclarations faites par Cardon depuis le début de son arrestation. Au cours de ses trois communications téléphoniques avec l'agence France-Presse, il a déclaré avoir participé à la mort d'Aline Aran, mais avoir refusé de participer à la mort de son mari. Il a aussi déclaré avoir participé à la mort de son mari.

Lionel

Cardon, inculpé et écroué à Paris, Sud Ouest, le 26 novembre 1983.

Double condamnation à perpétuité

Incarcéré à Gradignan, Lionel Cardon ne tarde pas longtemps à tenter de s'évader de la maison d'arrêt de Gradignan, le 2 novembre 1984. Il recommencera en décembre, de nouveau en vain. Jugé une première fois le 8 avril 1986 à Paris pour la mort du brigadier Hochard, mais aussi pour la prise d'otages dans le cabinet d'avocats., il est condamné à la perpétuité.



Lionel Cardon lors de son procès le 21 novembre 1986.
Archives Sud Ouest/René Desthomas

Un deuxième procès s'ouvre le 10 décembre 1986, mais cette fois-ci à Bordeaux. Cardon est jugé pour le meurtre du couple Aran. Vêtu de blanc, alternant mutisme et injures à l'encontre de la partie civile ou de la cour, il assure le spectacle, comme à son habitude. Quatre jours plus tard, il est condamné pour le meurtre d'Aline Aran à la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une peine de sûreté de 18 ans. Pour le meurtre de François-Xavier Aran, c'est plus complexe. Durant le procès, les experts ont estimé qu'il n'avait pas pu ligoter le chirurgien tout en tenant un pistolet dans l'autre main. De plus, le dernier jour, un viticulteur de Loupiac est venu témoigner qu'il avait employé Cardon quelques jours avant le crime (sous le nom de Bertheau), et qu'il était accompagné de deux autres personnes. Prudent, concernant François-Xavier Aran, le président a requalifié le meurtre en complicité d'homicide.

Cardon n'a jamais totalement levé le voile sur ce qui s'est passé cette nuit d'octobre dans la chartreuse de Pessac.

Quel fut vraiment le mobile de l'assassinat des époux Aran ? Un vol crapuleux ? Un rapt qui a mal tourné ? À son avocate, Me Nicole Dreyfus, Lionel Cardon avait, à l'époque, décrit l'affaire de Pessac comme « un rapt qui a mal tourné à la suite de l'annonce du décès de François-Xavier Aran ». Mais il n'a jamais totalement levé le voile sur ce qui s'est passé cette nuit d'octobre dans la chartreuse de Pessac.

Sur le même sujet



["Faites entrer l'accusé" : retour sur les crimes de Lionel Cardon](#)

Ce soir à 22h05, l'émission de France 2 raconte le parcours de Lionel Cardon, condamné pour des crimes dont l'un commis dans l'agglomération bordelaise

33 ans en prison et il replonge

50 000 euros d'argent et de bijoux

Le multirécidiviste n'avait pas fini de faire parler de lui. Il passe trente-trois ans en prison, dans une maison d'arrêt des environs de Toulouse, où il multiplie les tentatives d'évasion, ce qui lui vaut d'être classé à haut risque et de passer des années au mitard. Et puis, en 2013, le revoilà en régime de semi-liberté. Il a découvert la boxe, s'est pris de passion pour le sport et, devenu un prisonnier modèle, rêve d'être entraîneur.

Même scénario qu'en 1983 : il disparaît de nouveau des radars. Quelques mois plus tard, il est soupçonné d'être impliqué dans le braquage à main armée et la séquestration, le 2 août 2015, d'un couple de bijoutiers à Muret, près de Toulouse, en Haute-Garonne et ceux d'une postière, le 21 août suivant, dans la commune voisine de Seysses. Il aurait extorqué pour environ 50 000 euros d'argent et de bijoux aux victimes.

[Arrêté le 22 octobre 2015 au soir, près de Nice, par les gendarmes](#) de la section de recherches (SR), assistés par une équipe du GIGN, Cardon, 57 ans, reconnaît cette fois-ci aussitôt les faits. Il est mis en examen le 27 octobre pour « enlèvement et séquestration », ainsi que pour « vol à main armée », en récidive légale. Des vidéos et des preuves biologiques ont permis de l'identifier.

Sur le même sujet

[La nuit où Lionel Cardon a replongé](#)

L'ex-ennemi public n° 1 cherchait la rédemption dans la boxe. Rien ne s'est passé comme prévu. Son procès pourrait poser la question de la réinsertion après de longues peines

Impossible réinsertion

En 2018, ses deux braquages à la petite semaine lui valent une nouvelle comparution devant la cour d'assises, à Toulouse. Mais depuis trois mois, l'homme a entamé une grève de la faim, afin d'attirer l'attention sur son impossible réinsertion. À sa sortie, il aurait eu l'intention d'ouvrir une salle de sport. Mais son casier judiciaire l'empêchait de passer ses diplômes d'entraîneur. Selon son avocat bordelais, Me Christian Blazy, « il ne voyait plus d'autre issue que le braquage pour réaliser son rêve de réinsertion ».

Le 15 juin 2018, Lionel Cardon écope de vingt ans de réclusion, en son absence (il est toujours en grève de la faim) et celle de ses avocats. Retour à la case prison pour celui qui a commis son premier braquage à 19 ans, et qui avait par ailleurs été condamné en 1997 en appel à deux ans de prison pour une tentative d'évasion à l'explosif de la prison d'Arles, et à dix-huit mois de prison pour avoir tabassé, le 5 août 1996, avec plusieurs autres détenus, un prisonnier à coups de raquette de tennis, de cutter et d'une chaussette lestée d'une boule de pétanque.